



STEARATE DE BUTYLE

FichedeDonnéesdeSécurité

conformément au règlement (CE)n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878
Date d'émission: 21-04-2011 Date de révision: 03-09-2024 Version: 2.7

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	: Substance (UVCB)
Nom	: BUTYL STEARATE
Nom chimique	: acides gras en C16-18, esters de butyle
N° CE	: 287-039-9 also valid : 204-666-5 (and) 203-829-8
N° CAS	: 85408-76-0 also valid : 123-95-5 (and) 111-06-8
Numéro d'enregistrement REACH	: 01-2119956664-26

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal	: L'utilisation industrielle
Utilisation de la substance/mélange	: Produit de lavage et de nettoyage adhésifs mastic Lubrifiant textile Cosmétiques

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

INTERCHIMIE
ZAC du Parc
13 rue Louis Blériot FR-
77290 COMPANS
T T: +33 (0)1 64 77 76 27
qualite@interchimie.fr -
www.interchimie.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Militaire Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles	+32 70 245 245	Toutes les questions urgentes concernant une intoxication: 070 245 245 (gratuit, 24/7), si pas accessible 02 264 96 30 (tarif normal)
France	Centre antipoison d'Angers C.H.U	4, rue Larrey 49933 Angers Cedex 9	+33 2 41 48 21 21	
France	Centre antipoison de Bordeaux GH Pellegrin	33076 Bordeaux Cedex	+33 5 56 96 40 80	
France	Centre de Toxicovigilance et de Toxicologie Clinique de Grenoble CHRU Hôpital Albert Michallon	BP 217 38043		
France	Centre antipoison de Lille CHU de Lille	5 avenue Oscar Lambret 59037 Lille Cedex	0 800 59 59 59 +33 3 20 44 44 44	
France	Centre antipoison de Lyon Service Hospitalo-Universitaire de Pharmacotoxicologie (SHUPT), Site Lacassagne	162, avenue Lacassagne 69424 Lyon Cedex 03	+33 4 72 11 69 11	

STEARATE DE BUTYLE

FichedeDonnéesdeSécurité

conformément au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
France	Centre antipoison de Marseille Hôpital Sainte Marguerite	270 boulevard de Sainte Marguerite 13274 Marseille Cedex 09	+33 4 91 75 25 25	
France	Centre antipoison de Nancy CHRU de Nancy, Hôpital Central	29 avenue du Maréchal de Lattre-de-Tassigny 54000 Nancy	+33 3 83 22 50 50	
France	Centre antipoison de Paris Hôpital Fernand Widal	200 rue du Faubourg Saint- Denis 75475 Paris Cedex 10	+33 1 40 05 48 48	
France	Centre de Toxicovigilance et de Toxicologie Clinique de Reims Hôpital Maison Blanche	45, rue Cognac-Jay 51092		
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Rennes CHRU, Hôpital Pontchaillou, Pavillon Clemenceau	2 rue Henri-le-Guilloux 35043	+33 2 99 59 22 22	
France	Centre de Toxicovigilance et de Toxicologie Clinique de Rouen Hôpital Charles Nicolle	1, rue de Germont 76031		
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de STRASBOURG Hôpitaux universitaires	1 Place de l'Hôpital BP 426 67091 Strasbourg Cedex	+33 3 88 37 37 37	
France	Centre antipoison région Occitanie Hôpital Purpan, Pavillon Louis Lareng	Place du Docteur Baylac TSA 40031 31059 Toulouse 9	+33 5 61 77 74 47	
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59	Ce numéro flèche automatiquement les appels vers le centre antipoison le plus proche, en fonction du lieu de l'appelant. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.
Suisse	Tox Info Suisse	Freiestrasse 16 8032 Zürich	145 +41 44 251 51 51	(de l'étranger :+41 44 251 51 51) Cas non- urgents: +41 44 251 66 66

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

STEARATE DE BUTYLE

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Étiquetage non applicable

2.3. Autres dangers

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

La substance n'apparaît pas dans la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnue comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Type de substance : UVCB

Nom chimique	Identificateur de produit	Conc. (% m/m)	
acides gras en C16-18, esters de butyle	N° CAS: 85408-76-0 also valid : 123-95-5 (and) 111-06-8 N° CE: 287-039-9 also valid : 204-666-5 (and) 203-829-8 N° REACH: 01-2119956664-26	100	Non classé

3.2. Mélanges

Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins général	: Enlever tout de suite des vêtements pollués.
Premiers soins après inhalation	: Air frais, repos. Ne jamais tenter de faire vomir : risque d'aspiration dans les voies respiratoires. Appeler un médecin.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver la peau avec beaucoup d'eau et de savon. Consulter éventuellement un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: Irriguer copieusement avec de l'eau douce et propre durant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter d'urgence un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Peut aboutir à une aspiration dans les poumons, pouvant causer une pneumonie chimique. Consulter immédiatement un médecin/le service médical.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: dioxyde de carbone (CO2), poudre chimique sèche, mousse.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, il pourrait disperser et répandre le feu.

STEARATE DE BUTYLE

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Peut être dégagé en cas d'incendie. oxydes de carbone (CO et CO2).

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Pas de flamme nue, pas d'étincelles et ne pas fumer.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection

Procédures d'urgence

: Porter un vêtement de protection approprié.

: Baliser la zone de déversement et en interdire l'accès aux personnes non autorisées. Les déversements peuvent être glissants.

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

: Prévenir tout étalement du produit répandu à l'aide de sable ou de terre. Endiguer et contenir le produit renversé.

Procédés de nettoyage

: Aspirer au moyen d'un équipement excluant tout risque d'inflammation. Mettre la citerne à la terre.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

: Il doit être interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

: Conserver fermé dans un endroit sec et frais. Tenir le produit à l'écart de sources de chaleur, d'étincelles et de flammes nues.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1 Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles

STEARATE DE BUTYLE

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

8.1.4. DNEL et PNEC

BUTYL STEARATE (85408-76-0 also valid : 123-95-5 (and) 111-06-8)	
PNEC (Sédiment)	
PNEC sédiments (eau douce)	2,978 mg/kg poids sec
PNEC sédiments (eau de mer)	2,978 mg/kg poids sec

8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2.2. Équipements de protection individuelle

8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

Protection oculaire:

Encas dedes circonstances risquées: lunettes de sécurité ou écran facial

8.2.2.2. Protection de la peau

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des mains:

Porter des gants appropriés

8.2.2.3. Protection respiratoire

Protection respiratoire:

Sile mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.

8.2.2.4. Protection contre les risques thermiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Couleur	: incolore.
Apparence	: Liquide pâteux. jaune clair.
Odeur	: caractéristique.
Seuil olfactif	: Pas disponible
Point de fusion	: 22 – 32 °C (1013 hPa)
Point de congélation	: Pas disponible
Point d'ébullition	: > 300 °C (101.3 kPa) :
Inflammabilité	I non inflammable
Propriétés explosives	: Non applicable.
Propriétés comburantes	: Non applicable.
Limites d'explosivité	: Non applicable
Limite inférieure d'explosion	: Non applicable
Limite supérieure d'explosion	: Non applicable
Point d'éclair	: 199 °C (ca. 1013 hPa)
Température d'auto-inflammation	: Non inflammable
Température de décomposition	: Pas disponible
pH	: Pas disponible
pH solution	: Pas disponible

STEARATE DE BUTYLE

FichedeDonnéesdeSécurité

conformément au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Viscosité, cinématique	: Non applicable
Viscosité, dynamique	: 6,5 – 7,5 mPa·s (30 °C)
Solubilité	: Eau: < 0,05 (20°C; pH= 5,3 - 6,7)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	: Pas disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: 8,72 – 9,7
Pression de vapeur	: < 0,001 Pa (20°C)
Pression de vapeur à 50°C	: Pas disponible
Masse volumique	: 0,847 – 0,853 g/cm ³ (30 °C)
Densité relative	: Pas disponible
Densité relative de vapeur à 20°C	: Non applicable
Taille d'une particule	: Pas disponible

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réagit avec : substances oxydantes et agents reducteurs.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'emploi.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

Pas de flamme nue, pas d'étincelles et ne pas fumer.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas de combustion: libération de monoxyde de carbone - dioxyde de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé :
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé :
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Non classé

BUTYL STEARATE (85408-76-0 also valid : 123-95-5 (and) 111-06-8)

DL50 orale rat	> 2000 mg/kg
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel (méthode OCDE 402)
CL50 Inhalation - Rat	> 5,3 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé

STEARATE DE BUTYLE

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Indications complémentaires	: Non-sensibilisant (cochon de Guinée)
Mutagenicité sur les cellules germinales	: Non classé
Indications complémentaires	: Négatif
Cancérogénicité	: Non classé
Indications complémentaires	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité pour la reproduction	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: Non classé (Données manquantes)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: Non classé (Données manquantes)

BUTYL STEARATE (85408-76-0 also valid : 123-95-5 (and) 111-06-8)	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	1000 mg/kg de poids corporel/jour
NOAEL (cutané, rat/lapin, 90 jours)	1000 mg/kg de poids corporel/jour
Danger par aspiration	: Non classé (Données manquantes)

11.2. Informations sur les autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbant le système endocrinien

Effets néfastes sur la santé causés par les propriétés perturbant le système endocrinien : La substance / le mélange n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne.

11.2.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	: Non classé
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	: Non classé

BUTYL STEARATE (85408-76-0 also valid : 123-95-5 (and) 111-06-8)	
CL50 - Poisson [1] CL50 - Autres organismes aquatiques [1] CL50 - Autres organismes aquatiques [2]	> 10000 mg/l (Danio rerio) > 10000 mg/l Daphnia Magna (96h) OECD Guideline 203 2978 mg/kg Corophium volutator saltwater sediment toxicity: short-term (laboratory study) static Sediment: natural sediment according to OSPARCOM 1995, Paris Commission Guidelines for conducting sediment toxicity tests with the amphipod Corophium volutator
CE50 - Crustacés [1]	> 100 mg/l Daphnia magna eau douce - statique selon la directive européenne 92/69 / EWG (1992)
CE50 - Autres organismes aquatiques [2]	> 100 mg/l (activated sludge (OECD 209))
NOEC (chronique)	≥ 100 mg/l (Daphnia magna Duration: 21 d)

12.2. Persistance et dégradabilité

BUTYL STEARATE (85408-76-0 also valid : 123-95-5 (and) 111-06-8)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.

STEARATE DE BUTYLE

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

12.3. Potentiel de bioaccumulation

BUTYL STEARATE (85408-76-0 also valid : 123-95-5 (and) 111-06-8)

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	8,72 – 9,7
Potentiel de bioaccumulation	Non potentiellement bioaccumulable.

12.4. Mobilité dans le sol

BUTYL STEARATE (85408-76-0 also valid : 123-95-5 (and) 111-06-8)

Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	4,94 – 5,46
---	-------------

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

BUTYL STEARATE (85408-76-0 also valid : 123-95-5 (and) 111-06-8)

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII
Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Effets néfastes sur l'environnement causés par les propriétés perturbant le système endocrinien : La substance n'apparaît pas dans la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnue comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

12.7. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes : Le produit ne contient pas de substances listées dans le Règlement (CE) No 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Informations sur les déchets écologiques : Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux en vigueur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / ADN / RID

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

STEARATE DE BUTYLE

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.5. Dangers pour l'environnement				
Dangereux pour l'environnement: Non	Dangereux pour l'environnement: Non Polluant marin: Non	Dangereux pour l'environnement: Non	Dangereux pour l'environnement: Non	Dangereux pour l'environnement: Non
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

Transport maritime

Aucune donnée disponible

Transport aérien

Aucune donnée disponible

Transport par voie fluviale

Aucune donnée disponible

Transport ferroviaire

Aucune donnée disponible

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Annexe XVII de REACH (Liste de restriction)

Non listé dans l'annexe XVII de REACH

Annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Non listé dans l'annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Liste candidate REACH (SVHC)

Non listé dans la liste des substances candidates de REACH

Règlement PIC (UE 649/2012, consentement préalable en connaissance de cause)

Non listé dans la liste PIC (Règlement UE 649/2012)

Règlement POP (UE 2019/1021, polluants organiques persistants)

Non listé dans la liste POP (Règlement UE 2019/1021)

Règlement sur l'appauvrissement de la couche d'ozone (UE 1005/2009)

Non listé dans la liste des substances appauvrissant la couche d'ozone (Règlement UE 1005/2009)

Règlement sur les précurseurs d'explosifs (UE 2019/1148)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs d'explosifs (Règlement UE 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation des précurseurs d'explosifs)

Règlement sur les précurseurs de drogues (CE 273/2004)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs de drogues (Règlement CE 273/2004 relatif à la fabrication et à la mise sur le marché de certaines substances utilisées pour la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes)

STEARATE DE BUTYLE

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n°1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

15.1.2. Directives nationales

Inscrit à l'IESC (Inventaire des substances chimiques existantes produites ou importées en Chine)

Listé dans le TCSI (répertoire des substances chimiques de Taiwan)

Listé dans le KECL/KECI (inventaire coréen des produits chimiques existants)

Inscrit au NZIoC (Inventaire néo-zélandais des produits chimiques)

Listé dans l'EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances) - Directive 79/831/CEE, sixième amendement de la directive 67/548/CEE (substances dangereuses)

Répertorié dans l'inventaire japonais ENCS (Existing & New Chemicals Substances).

Allemagne

Classe de danger pour l'eau (WGK)

Arrêté concernant les incidents majeurs

(12. BImSchV)

: WGK awg, Dangereux pour l'eau en général.

: Non soumis à/au Arrêté concernant les incidents majeurs (12. BImSchV)

Pays-Bas

Catégorie ABM

: A(4) - faible risque pour les organismes aquatiques, peut provoquer des effets nocifs à long terme dans l'environnement aquatique

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen

: La substance n'est pas listée :

SZW-lijst van mutagene stoffen

La substance n'est pas listée :

SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Borstvoeding

La substance n'est pas listée :

SZW-lijst van reprotoxische stoffen –

La substance n'est pas listée

Vruchtbaarheid

SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Ontwikkeling

: La substance n'est pas listée

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement

Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
	Date de révision	Modifié	

Basé sur FDS de nos fournisseurs en amont

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.